



Retraités-es, le 11 octobre,

Vous avez la parole

**avec
la
CGT**

Pouvoir d'achat, accès aux soins, aide à l'autonomie sont étroitement liés. Aujourd'hui, pour vivre dignement, se soigner, être aidé lorsque les capacités physiques et/ou psychiques diminuent, il faut « avoir les moyens ». **Le choix reste entier pour cette période de la vie entre un cadre collectif et solidaire, ou, au contraire, individualisé et libéral.**



Ces derniers temps, les inégalités se sont incontestablement accentuées.

Trop de retraités-es décrivent de nombreuses situations inacceptables dans leur vie quotidienne. De plus, l'influence du pouvoir politique concernant la situation économique, relayée par les médias, tente de conduire chacun-e à l'acceptation de sa condition et à la résignation. Les dernières préconisations de la Cour des Comptes concernant les retraités (hausse de la CSG, suppression de l'abattement de 10 % sur le revenu déclaré, etc) sont totalement inacceptables.

Pourtant, les espérances et attentes des retraités-es sont fortes et légitimes.

Elles doivent être entendues du nouveau Gouvernement. Pour la CGT, le changement politique est une des conditions, mais d'autres sont à mettre en œuvre pour faire aboutir les réformes visant concrètement à l'amélioration de la vie à la retraite. C'est pourquoi la CGT, comme la Confédération Européenne des Syndicats (CES), s'est prononcée contre la ratification du traité européen, qui contraint les Etats à appliquer des mesures drastiques, ayant un impact sur les retraites, la santé et les prestations sociales.

La CGT revendique

l'amélioration de la vie à la retraite car les constats sont les suivants :

POUVOIR D'ACHAT :

- ✓ Montant moyen des pensions : 1216 € mensuels (899 € pour les femmes, 1552 € pour les hommes)
- ✓ Mise en difficulté et reculs des caisses de retraite dans la mise en œuvre de la réponse aux besoins des retraités-es, en particulier des bénéficiaires de basses pensions.
- ✓ Perte sensible du pouvoir d'achat des retraités-es

AIDE A L'AUTONOMIE :

- ✓ Prévention quasi-inexistante,
- ✓ Soins insuffisants faute de moyens, coûts insupportables des restes à charge à domicile et en établissement,
- ✓ « parcours du combattant » pour trouver un lieu d'accueil faute de places...

ACCES AUX SOINS :

- ✓ Hôpitaux publics asphyxiés sur le plan financier
- ✓ Engorgement des services d'urgences et difficultés de prise en charge spécifiques
- ✓ Délais éduifiants pour obtenir un rendez-vous auprès d'un spécialiste en ville ou à l'hôpital public
- ✓ Dépassements d'honoraires intolérables moralement et financièrement
- ✓ Moyens réduits (personnels, équipements, structures...)
- ✓ Continuité de l'application des franchises médicales, du forfait hospitalier, etc.

Les retraité-es sont les premiers concerné-es : avec l'avancée dans l'âge, les soucis de santé sont plus nombreux et plus fréquents avec des réponses souvent insuffisantes ou inadaptées.

La CGT travaille à la création d'un rapport de force et avance des propositions concrètes, débattues et construites avec les retraité-es (L'Union Confédérale des Retraité-es CGT a élaboré un document récapitulatif de ces revendications, demandez-le aux militant-es de la CGT).

Dans tous les secteurs, les opposants aux changements sont mobilisés et font pression sur le Gouvernement.

Nous sommes 15 millions de retraité-es dans notre société. Nous aussi, nous pouvons nous faire entendre et imposer d'être incontournables pour le Gouvernement.



Pour faire aboutir nos revendications spécifiques, refusons l'austérité. Sans attendre, participons nombreux-ses à la mobilisation unitaire

Le 11 octobre à Paris et partout en France.

Rassemblement



BULLETIN D'ADHESION

Nom :

Prénom :

Adresse :

À retourner à : Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT • Case 538 • 263, rue de Paris • 93515 MONTREUIL Cedex
ou à donner à un militant CGT